

Mis à jour 19-05-2009 19:08

Des toxicos en lieu sûr

Des associations lancent le débat sur les "salles de consommation", interdites en France

Deux pièces spacieuses, l'une pour l'accueil et la convivialité, l'autre pour l'usage de drogues, avec matériel stérile et seringues neuves. Rue de Belleville (XIXe), six associations* ont ouvert avant-hier et hier une "salle de consommation" destinée à accueillir des usagers en grande souffrance. Une réplique exacte mais virtuelle du Quai 9, créé en 1991 à Genève, l'une des 17 structures mises en place en Suisse pour mettre fin à la consommation à ciel ouvert. "De nombreux pays s'y sont mis, comme le Canada, les Pays-Bas et l'Espagne, explique Jean-Louis Bara, président de l'association Safe. En France, la loi de 1970 interdit toujours ces structures".

"La sécurité des riverains"

Pour les associations, ce type de consommation "encadrée" a fait ses preuves. "Les salles permettent aux usagers de sortir de la clandestinité, de garder une hygiène raisonnable et d'être suivis sur les plans médical et social, note Jean-Louis Bara. On sait que 50 à 70% des usagers de drogue sont infectés par l'hépatite C. Mais cela apporte aussi la sécurité aux riverains. A Genève, ils ont été associés à la création du lieu, et participent à des réunions de suivi régulières"



Photo : ©Vincent Michelin/Metro

Une équipe médicosociale

Ces structures dites de "réduction des risques" sont généralement installées sur les lieux habituels de consommation de drogue. "Contrairement à ce qu'on raconte, elles n'attirent pas de nouveaux usagers, mais ceux qui étaient là, assure Bernard Bertrand, auteur d'ouvrages sur le sujet. Et jamais personne n'est mort d'overdose dans une salle de consommation". Car le dispositif a ses règles : les usagers sont encadrés par une équipe de bénévoles (souvent eux-mêmes des usagers), d'infirmiers et de travailleurs sociaux, ainsi que par un médecin. Il leur est strictement interdit de revendre de la drogue et ils doivent respecter les règles d'hygiène.

A Paris, selon les associations, plusieurs quartiers où la consommation est forte pourraient être ciblés, comme ceux de la gare du Nord et de la Chapelle, avec un avantage évident en termes de sécurité. Reste à convaincre les pouvoirs publics... et les futurs riverains de l'utilité de changer la loi. A Genève, la création du Quai 9 a pris dix ans.

* Asud, Act Up Paris, Anitea, Gaïa, Safe, SOS hépatites Paris.

Plus d'infos : www.salledeconsommation.fr

PUBLICITÉ



Vincent Michelin
Metrofrance.com, à Paris

Réagissez à ce post

Nom:

Adresse e-mail:

Publier